



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13/12/2024 à 10h30

Présents ou représentés : 109 (sur 137 adhérents)

A 10h, le président Jean-Luc Gréco ouvre l'Assemblée.

Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Quorum des deux tiers des voix étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut se tenir.

Il est proposé une modification des Statuts sur les points suivants :

Article 3 concernant les membres : Ajouter : « les cotisations doivent être payées entre le 1er juillet et le 30 septembre »

Article 9 concernant les participants à l'AGO : remplacer « les membres actifs à jour de leur cotisation de la saison précédant l'AG qui ont seuls le droit de vote » par « les membres actifs à jour de leur cotisation le jour de la convocation qui ont seuls le droit de vote ».

Vote :

Ces modifications sont votées à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire.

1) Rapport moral du président, JL Gréco

Le président remercie les adhérents de leur présence et adresse un salut particulier aux nouveaux membres qui ont rejoint le Bridge Club Evasion. Il présente le nouveau président du Comité LR,

Alain Kahn qui est aussi membre du Bridge Club Evasion et le remercie de sa participation aux AGE et AGO.

Alain Kahn, élu en octobre 2024 présente ses priorités : le développement du bridge pour combattre la baisse des effectifs et l'augmentation de la moyenne d'âge des joueurs. Une première analyse a été effectuée via un questionnaire adressé aux Clubs. Deux newsletters seront publiées régulièrement : une à destination des dirigeants des Clubs, le TOP dont le premier numéro a déjà été diffusé, et une autre à destination de tous les adhérents. Le site web du comité est en cours de rénovation et sera en ligne en tout début d'année. Il souhaite être à l'écoute des clubs et s'engage à les rencontrer tous. JL Greco a proposé à Michel Dreux d'être le correspondant développement du Club pour le Comité.

JL Greco invite les participants à faire de cette réunion un moment d'échanges sur la vie de notre club.

Il rappelle que le parcours du BCE depuis son arrivée en Janvier 2016 au Mas du Sud s'est traduit par un doublement des effectifs depuis 2016. Cet exercice 2024/2025 voit une stabilité de cet effectif. Une proportion de 55% des adhérents réside dans la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Il souligne que la fréquentation des tournois des mardis et vendredis continue à augmenter alors que la capacité d'accueil du club est limitée à 16 tables.

L'offre d'enseignement du BCE reste un facteur important d'attractivité du club ; l'équipe s'est renforcée avec Olivier Sage qui avec Maurice Jaillard ont en charge les 1^{ère} et 2^{ème} années. Sophie de Robillard est venue épauler Françoise Dreux, Daniel Petit et Jean Marc Piget pour le perfectionnement et les ateliers « jeu de la carte ». Leur efficacité est certainement la raison de cette augmentation de la fréquentation des tournois de régularité.

L'activité bridge scolaire 2022/2023 exercée auprès du CES de Saint-Clément a montré un bilan exceptionnel avec la paire Marie/Yacine, champions de France dans leur catégorie à Lyon en Mai 2024.

JP. Delichère fait un point sur le démarrage de l'activité scolaire de cette année, avec une dizaine de jeunes se répartissant entre 1^{ère} année, 2^{ème} année et cadets.

La recherche d'un local plus grand et plus pérenne reste l'objectif principal du bureau; les contacts noués avec la Mairie de St-Gély ont permis de projeter un scénario possible à moyen terme. Ce projet devrait intégrer également le club Atout Bridge de St-Gély (35 membres) dont Pierre Marion, adhérent aux BCE est le président. C'est donc 180 personnes concernées par ce projet. Des réunions pour mettre en chantier ce projet sont prévues. Restera aux élus actuels et à la future équipe municipale de concrétiser ce projet.

Le président remercie tous les adhérents du soutien qu'ils apportent à ceux et celles qui s'impliquent à la réussite du BCE, dans l'organisation des tournois, l'offre pédagogique (grands et petits) et la gestion courante du club. Il souligne que les bonnes volontés à venir seront nécessaires car il faudra penser au renouvellement un jour où l'autre.

Vote :

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport financier

Evelyne Fèvre, trésorière présente le bilan financier 2023-2024 et le prévisionnel 2024-2025.

Les comptes réalisés traduisent toujours la bonne santé financière du club, avec un résultat positif de 517€ ce qui a permis jusqu'à présent de ne pas augmenter le droit de table qui est dans la fourchette basse des tarifs pratiqués par les clubs du Comité LR.

L'enseignement représente toujours une importante source de revenus pour le club.

Dans les dépenses, il faut noter les travaux du 2^{ème} toilette et l'augmentation du loyer qui est passé de 1000€ à 1200€.

La prévision 2024-2025 prévoit un déficit de 2500€ lié à l'achat d'une nouvelle machine à distribuer (4800€).

Vote :

Le réalisé 2023/2024 et le budget 2024/2025 prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

3) Questions diverses

V. Boudaud s'interroge sur la visibilité sur les réseaux sociaux tels que Facebook ou Instagram. Il est considéré que ce n'est pas une urgence immédiate, le problème du Club étant davantage le local que la fréquentation.

S. et D. Barnet souhaiteraient un tournoi plutôt en soirée ou en fin d'après-midi. Malheureusement ce souhait est peu partagé et il sera difficile d'avoir un effectif suffisant.

La question revient sur la possibilité d'ouvrir un tournoi une autre jour. Des essais ont été faits les années précédentes le mercredi et le lundi, sans succès. D. Petit propose à partir de janvier 2024 d'ouvrir chaque jour sur le xoyondo et d'organiser un tournoi dès qu'il y a 3 tables complètes. Il ne sera pas accepté de relais jusqu'à 5 tables. Si 4 paires sont inscrites, un match par 4 amical peut être proposé. Si ces formules fonctionnent il faudra aussi trouver suffisamment d'animateurs.

Roy René : certains regrettent l'arrêt du Roy René. La décision avait été prise car il y avait plus d'adhérents mécontents du Roy René que de satisfaits en particulier sur le tarif et la difficulté des donnees.

K. Vanel rappelle que le 14 mars aura lieu à Assas un tournoi caritatif pour Caritas. Des communications seront faites ultérieurement.

Bridge-Golf : JL Greco remercie C. Jacquemin pour l'avoir organisé pendant plusieurs années et salue B. Burcklen qui s'investit dans sa prise en charge.

Le voyage annuel est prévu en Espagne. Pour l'instant, le nombre d'inscrit est de 38 La décision de poursuivre ou non sera prise en début d'année.

4) Elections.

Les membres du Conseil d'administration, de la commission des litiges et du Commissaire aux comptes doivent être renouvelés.

Tous les anciens membres sont candidats à leur réélection, avec en plus un candidat supplémentaire au Conseil d'Administration.

Il est à noter que la Commission des Litiges ne s'est jamais réunie et qu'il est souhaité que cela continue.

Candidats au Conseil d'administration :

Xavier Bonnetête

Jean-Pierre Delichère

Françoise Dreux

Evelyne Fèvre

Jean-Luc Greco

Maurice Jaillard

Jean Nicot

Daniel Petit

Olivier Sage

Candidats à la Commission des litiges :

Michel Dreux

Claude Jacquemin

Jean-Marie Piget

Candidat Vérificateur aux Comptes :

François-Régis Corréard

Conformément à l'article 12 des Statuts, les élections se font à bulletin secret.

Deux scrutateurs sont nommés : S. et D. Barnet.

Résultat des élections :

106 bulletins ont été décomptés et tous les candidats sont élus.

Le président remercie et félicite les participants et lève la séance à 11h30.

Le 19/12/2024, pour les membres du CA,

Le Président Jean-Luc Greco

La Secrétaire, Françoise Dreux